**AMAP « L’AMAP L’ANETH » à Veneux les sablons**

Contrat d’engagement 2019 – Ferme de l’Abondance, pommes 2ème choix en caisse

|  |  |
| --- | --- |
| Entre l’adhérent de l’association : « Amap l’Aneth » :  Nom : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .Prénom : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .Adresse : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .Tél : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .Courriel : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | Et le producteur :Charlotte et Arnaud GRONFIER« E.A.R.L. de l’Abondance »24, rue de Lorrez77710 – VAUX SUR LUNAINTél : 06 63 97 06 13Courriel : fermedelabondance@gmail.com |

#  Les signataires du présent contrat s'engagent

A respecter les principes et engagements définis dans la Charte des Amap *(disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau Amap Ile-de-France)*,

# Distribution des produits :

Les distributions auront lieu le mercredi de 19h00 à 20h00 au Foyer Municipal de Veneux les Sablons.

Le mercredi 6 ou le mercredi 13 février 2019

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Pommes** | Prix de la caisse | Quantité par distribution | Montant par distribution |
| Caisse 14 kg pommes 2ème choix | 20 € |  | **…………… €** |

# Modalités de paiement

Le règlement s’effectue à la signature du contrat par chèque à l’ordre de **« E.A.R.L. de l’abondance** » remis à la référente pommes de l’amap.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Règlements | Banque et n° du chèque | Montant du chèque | Période de dépôt du chèque |
| Chèque |  |  | Février 2019 |

Fait à Veneux les Sablons en 3 exemplaires, le . . . . . . . . . . . . . . . . . . .. 2019.

Signature de l’adhérent Signature du producteur Signature d’un membre du collectif